L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 1er AVRIL 1894.

PETITES ANNONCES.

S. T. CHURCHILL,
Agent de Propriétaires fonciers,
16 Allée Commerciale.
Demandes ou écrivez lui de vous envoyer la liste imprimée pour avril, des propriétés qu'il a à vendre.
CHURCHILL,
Agent de Propriétaires fonciers,
1er avril—1f 16 Allée Commerciale.

ARGENT à prêter sur hypothèque, propriétés foncières en ville et sécurités
BYRNE & PICKENS,
1er avril—1f 138 rue Gravier.

VOULEZ-VOUS acheter, vendre ou faire restaurer des vieux tableaux, meubles sculptés, bronzes, pendules, assiettes, porcelaines, marbres, argenterie, gravures, livres, etc., etc., adressez-vous à Achille Peretti, 26 Carondélet, N. O. 31 mars—3f

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

DEMANDES D'EMPLOI.

BOULANGER—Connaissant le travail parisien à fond et venant d'arriver, désire une place—A. M., Bureau du journal.
1er avril—1f

DEMANDES.

ON désire acheter au comptant des meubles pour chambres à coucher, depuis une jusqu'à dix chambres. Ecrire en donnant le prix approximatif que l'on veut vendre. E. N. S., bureau de "l'Abeille." 30 mars—3f

CAROLINE 96 gal., huiles, stoves, lampes, etc. etc. F. Pecoul, 66 Chartres. 141-jdm 1007. 24 mars—1m

ON désire acheter antiques, bronze, ancien ameublement découpé, pendules, tableaux, vieille porcelaine, plats, assiettes, crucemens et argent-rie. Adresser B. Finkelstine, en ville, Boîte de Poste No 1,756. 13mars—30f

A VENDRE.

A vendre—Byrne & Pickens, agents de propriétés foncières, 138 rue Gravier—
Offrent de splendides propriétés dans les districts, limite supérieure de la ville, sur des rues pavées. Achetez maintenant. 1er avril—1f

COTTAGE neuf No 131 rue Montégut, sept chambres et corridor. Grande cour à l'arrière et sur le côté. Une demeure modèle. Peut être acheté à bas prix.
H. D. HIGINBOTHAM,
Agent de Propriétaires fonciers,
1er avril—1f 14 Allée Commerciale.

A VENDRE un coffre et soda stand, table No 11 marché aux légumes.
28 mars—28—1er avril

A LOUER.

A louer en sucre—Deux acres de terrain avec un petit cottage. Limite de la ville pour une petite famille. Adresse: Laval 115 rue Hôpital. 1er avril—1f

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District, une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14 fév—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de William Cullinan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 42,149.—Division C. Attendu que Mme Ann Barragry, veuve de William Cullinan, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Cullinan, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
28mars—28—avril 1 6 Greffier.

Succession de P. Kane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,432—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Vve Mary Kane, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
28 mars—28 avril 1 6 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

42,191. Division C—Ordre de Cour—Peter J. Pretus vs. ses Créanciers—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire, Peter J. Pretus, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Frederick Zengel, notaire public, à son bureau, No 49 rue Camp, le 13me jour d'avril 1894, à 11 heures A. M., pour voter sur la question de l'acceptation de la dite cession, d'élire un syndic et voter sur tous les autres sujets qui pourraient leur être soumis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 28 mars 1894.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
30 mars—3f au 13 avril

W. W. Hawkins et als vs Jno. E. Tumey & Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,011—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par W. W. Hawkins et Dr. Tumey, Receveurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
28 mars—28—avril 1 6 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 42,015. Division A.—Robt. McGregor vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Robt. McGregor soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Frd. Zengel, Esq., notaire, en son bureau, No 49 rue du Camp, en cette ville, commençant le MERCREDI, une tour d'avril 1894, 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 13 mars 1894.
[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
14mars—3f au 2avril

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,123.—Division B.—Wm F. Young vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Wm F. Young soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John T. Michel, Esq., notaire public, en son bureau, No 130 rue Gravier, en cette ville, commençant VENDREDI, le 6me jour d'avril 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire élire un syndic et voter sur sa demande de décharge et sur tous les autres sujets qui pourront-ils leur être soumis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 21 mars 1894.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
23 mars—3f au 6 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,124—Division "B"—Dunn Bros vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Danner Bros, une raison sociale composée de William et Charles Danner; soit convoquée et tenue pardevant Arthur McGuirk, Esq., notaire public, en son bureau, No 72 rue Carondelet, commençant VENDREDI, le 6me jour d'avril 1894, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application des dits pétitionnaires soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 22 mars 1894.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
25 mars—3f au 6 avril

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera:

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Aux soins de la
Central American Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DOUBLE COTTAGE DE CHOIX

—DANS LE—

TROISIÈME DISTRICT

Nos 299 et 299 1-2 avenue de l'Esplanade,

Entre les rues Prieur et Johnson.

AUX ENCHÈRES.

Succession du Dr J. F. Beugnot.
No 23,676—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.—Alfred C Green, encanteur,—Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. N. H. Righton, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu et signé dans l'affaire ci dessus, le 29 mars 1894, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le charmant cottage double Nos 299 et 299 1½, avenue de l'Esplanade dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue de l'Esplanade et les rues Kerlerec, Prieur et Johnson.

Le terrain comprend deux lots désignés par les numéros 7 et 8, d'après un plan dressé par J. A. Humphrey, assistant voyer de la ville, en date du 15 mars 1890.

Les dits lots se touchent et mesurent 29 pieds 9 pouces et 3 1 gnes de face à l'avenue de l'Esplanade, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les cottages sont retirés de la rue et sont attrayants dans leurs apparences et par leur location, ils commandent toujours un bon loyer, ils rapportent maintenant $480 par an.

Conditions de la vente—Un tiers au plus comptant, le reste à 1 et 2 ans au crédit d'un et deux ans avec intérêt de 8 pour cent par an, privilège et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garanties. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Edgar Grima, notaire.
1 avril—1 4 11 18 25—mai 2 9.

PAR JAS. P. GUINAULT.

VACHERIE.

Succession de Eulalie Fos, femme décédée de Pascal Lapuyade.
No 31,620—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—Le MERCREDI, 2 mai 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles**, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 22 mars 1894, et signé le 29 mars 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus mentionnée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, composée de l'ilet 267 A et 267 B, conformément à un plan de Wm. W. Williams, voyer, daté le 26 décembre 1870. La dite portion de terre est bornée par l'avenue Washington, le Shell Road et l'avenue Canal ou Carrollton et la rue Sixième et la propriété de J. Lapuyade et mesure 416 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Washington, Shell Road, quatre cent douze pieds six pouces de face à la rue Sixième, quatre cent quarante-neuf pieds trois pouces et une ligne de face à l'avenue Canal ou Carrollton et quatre cent vingt pieds sur le côté vers l'avenue Washington, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une résidence en bois couverte en bardeaux, écurie et barrière, etc.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er av—1 4 11 18 25 au 2 mai

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DOUBLE COTTAGE DE CHOIX

—DANS LE—

TROISIÈME DISTRICT

Nos 299 et 299 1-2 avenue de l'Esplanade,

Entre les rues Prieur et Johnson.

AUX ENCHÈRES.

Succession du Dr J. F. Beugnot.
No 23,676—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.—Alfred C Green, encanteur,—Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. N. H. Righton, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu et signé dans l'affaire ci dessus, le 29 mars 1894, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le charmant cottage double Nos 299 et 299 1½, avenue de l'Esplanade dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue de l'Esplanade et les rues Kerlerec, Prieur et Johnson.

Le terrain comprend deux lots désignés par les numéros 7 et 8, d'après un plan dressé par J. A. Humphrey, assistant voyer de la ville, en date du 15 mars 1890.

Les dits lots se touchent et mesurent 29 pieds 9 pouces et 3 1 gnes de face à l'avenue de l'Esplanade, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les cottages sont retirés de la rue et sont attrayants dans leurs apparences et par leur location, ils commandent toujours un bon loyer, ils rapportent maintenant $480 par an.

Conditions de la vente—Un tiers au plus comptant, le reste à 1 et 2 ans au crédit d'un et deux ans avec intérêt de 8 pour cent par an, privilège et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garanties. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Edgar Grima, notaire.
1 avril—1 4 11 18 25—mai 2 9.

PAR JAS. P. GUINAULT.

VACHERIE.

Succession de Eulalie Fos, femme décédée de Pascal Lapuyade.
No 31,620—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—Le MERCREDI, 2 mai 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles**, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 22 mars 1894, et signé le 29 mars 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus mentionnée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, composée de l'ilet 267 A et 267 B, conformément à un plan de Wm. W. Williams, voyer, daté le 26 décembre 1870. La dite portion de terre est bornée par l'avenue Washington, le Shell Road et l'avenue Canal ou Carrollton et la rue Sixième et la propriété de J. Lapuyade et mesure 416 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Washington, Shell Road, quatre cent douze pieds six pouces de face à la rue Sixième, quatre cent quarante-neuf pieds trois pouces et une ligne de face à l'avenue Canal ou Carrollton et quatre cent vingt pieds sur le côté vers l'avenue Washington, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une résidence en bois couverte en bardeaux, écurie et barrière, etc.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

Acte de vente, pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er av—1 4 11 18 25 au 2 mai

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ACTIONS! ACTIONS!

Mercredi, 11 Avril 1894.

—A LA—

Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles,

A MIDI.

SUCCESSION DE W. B. RINGROSE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.—No 39,913.

MERCREDI, 11 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, nous vendrons à l'enchère publique d'après et en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Righton, juge de la Cour Civile de District, dans une affaire intitulée: "Succession de W. B. Ringrose, No 39,913" les ACTIONS décrites comme suit:

10 Certificats du Fonds-Capital de la Crescent City Brewing Company.
9 Actions de la Louisiana Excavating and Dredging Company, Limited.
10 Actions du Fonds-Capital de la Rosetta Gravel Paving and Improvement Company.

Conditions.—Comptant; un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication.

E. CURTIS & CO.,
Encanteurs de Propriétés Foncières et Actions,
201 rue du Canal.
29 mars—29—avril 1 4 7 8 9 10 11

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James D. Houston.

No 41,590—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan encanteur.—Bureau No 14 rue Carondelet. MERCREDI, 18 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre en date du 7 mars 1894, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le sixième district de cette ville, dans cette partie que l'on appelle le faubourg Delachaise, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Foucher, Amélia et l'avenue St-Charles, la dite portion de terre étant désignée par la lettre A sur un plan annexé à un acte pardevant A. Hero, Jr., notaire, en date du 12 juillet 1888, fait par Arnold Amans, député voyer de ville, en date du 14 juillet 1888, et mesurant, conformément, 151 pieds 10 pouces de face à l'avenue St-Charles, 343 pieds 10 pouces de profondeur et face à la rue Amélia, 348 pieds 1 pouce sur la ligne qui le divise de la portion marquée "B", conformément au dit plan vers la rue Foucher, par 137 pieds 10 pouces de largeur et face à la rue Foucher, la dite portion de terre désignée par la lettre "A" comprend la moitié de l'ilet près de la rue Amélia.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations.

Conditions—Un tiers au plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit de 1 et 2 ans avec hypothèque spécialement garantie par hypothèque et privilège de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la vente jusqu'à paiement final. 5 pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de poursuites pour forcer la collection des dits billets. Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au profit des dits billets, l'acquéreur assumera les taxes due et exigibles en 1894 en sus du prix de son adjudication, 10 pour cent seront reçus comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant A. Hero Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17mars—17 24 31—avril 7 14 18

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour Effectuer

—UN—

PARTAGE.

—UNE—

Grande Vente

—DE—

PROPRIETES

—DE—

VALEUR ET VACANTS

—DANS LE—

Premier, Troisième, Quatrième, Sixième et Septième Districts.

Magasins en Briques,
Résidences en Briques,
Résidences en Bois,
COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES,
SITES POUR BATIR
Propriétés Foncières
DE CHOIX,
POUR—
OCCUPATION,
PLACEMENT,
SPECULATION,
Propriétés Foncières
DE CHOIX
A L'ENCAN
Rapportant $936.00

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

chant au lot No 13, et 170 pieds 6 pouces, plus ou moins, de profondeur sur l'autre côté le plus rapproché de la rue St-Joseph, sur une ligne diagonale, et avec le lot 13, est désigné par la lettre D; étant la même propriété acquise par les propriétaires actuels du Female Orphan Society, d'après un acte pardevant T. O. Starke, ex-notaire, le 3 avril 1856.

Deuxièmement—Un certain lot ou certaine portion de terre contigu au précédent dans le fond et la ligne de côté supérieure, décrit comme suit:

Commençant à un point où la ligne de division du lot No 1 et lot A intersecte la ligne de côté du lot No 14 la plus rapprochée de la rue St-Joseph, puis du dit point sur une ligne courant vers la rue Carondelet et parallèle à la rue St-Joseph, une distance de 44 pieds 2 pouces, jusqu'à ce que la dite ligne frappe la ligne de côté du lot B, la plus rapprochée de la rue Carondelet, puis sur la dite ligne vers la rue Julie, une distance de 11 pieds 6 pouces et 6 lignes, puis à angles droits courant vers la rue St-Charles, une distance de 11 pieds 1 pouce et 5 lignes, puis 35 pieds 1 pouce et 5 lignes sur une ligne directe au point de départ et désigné par la lettre C, étant la même propriété acquise par les propriétaires actuels de Thomas Hale, d'après un acte pardevant T. O. Stark, ex-notaire, le 18 mars 1856.

Troisièmement—Une certaine portion ou fraction de terre contiguë au lot ci-dessus laquelle mesure 40 pieds sur la ligne la divisant de la propriété de feu I. W. Moon, qui fait face à la rue St-Joseph et courant parallèle à la rue St Joseph à une distance de 150 pieds de la dite rue, 10 pieds, 11 pouces et 7 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Carondelet touchant au lot F et la divisant de la propriété de feu F. Titus, 3 pieds 1 pouce et 6 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Charles et sur une ligne irrégulière comme suit: 23 pieds 5 pouces sur une portion de cela et 17 pieds 11 pouces sur le reste de la portion et adjacent au lot C et désignée par la lettre E, étant la même propriété acquise par les propriétaires actuels de Isaac W. Moon, d'après un acte pardevant Walter H. Peters, ex-notaire le 16 avril 1857.

Quatrièmement—Une certaine portion de terre contiguë à celle ci-dessus et mesurant 26 pieds, 3 pouces sur la ligne la divisant de la propriété de feu Frazier Titus, qui fait face à la rue St-Joseph, puis 10 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Charles et la divisant du lot E, la même profondeur de côté touchant au lot C et la plus rapprochée de la rue Julie, et est désignée par la lettre F étant la même propriété achetée par les propriétaires actuels de Frazier Titus d'après un acte pardevant Walter H. Peters, ex-notaire, le 16 avril 1857.

Toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins et en mesure américaine.

Les améliorations consistent en une **élégante résidence en briques à trois étages avec bâtisses en briques à trois étages dans le fond et une remise en écurie en briques à deux étages, toutes couvertes en ardoises** et connue comme le No 215 rue St-Charles et à un corridor spacieux à chaque étage avec des salons doubles avec arches et admirablement décorés, salles à manger, salle d'attente, cuisine et plusieurs autres chambres en bas dans la bâtisse principale et quelques chambres en plus et cabinets, chambre à bain, lieux d'aisance, etc., aux étages supérieurs, avec de magnifiques cheminées en marbre dans les principales chambres, et de belles installations de gaz partout, eau alcove dans les murs, office, etc.

La **Remise et l'Ecurie** ont des emménagements assez amples pour nombre de voitures et d'animaux, ont aussi 3 chambres à domestiques au dessus pour le buggy, le charbon et les harnais, il y a aussi 2 citernes et un hydrant, avec une grande provision d'eau le tout en très bon état et loués jusqu'au 30 septembre 1894 à un loyer nominal de $100 par mois.

La **Pelouse de Côté** est grande et on peut en faire l'une des plus jolies dans ce voisinage. Le tout admirablement adapté pour une résidence privée.

Résidence en Briques à Trois Etages,

No 261 rue du Camp.

2° **Cette résidence en briques à trois étages revêtue en ardoises, très bien située**, No 261 rue du Camp, entre Delord et Calliope, sur la rue St Charles à l'arrière étant dans l'ilet No 183, Premier District, et a une entrée pour le buggy et corridor au second étage et quelque 13 chambres en plus en tout, chambres spacieuses et décorées, lieux d'aisance, citerne, etc., et installations de gaz partout, et louée jusqu'au 30 septembre 1894 à un faible loyer de $30 par mois.

Le lot de terre mesure 21 pieds, 4 ou 5 pouces de face à la rue du Camp sur une profondeur de 120 pieds, mesure américaine le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles, adjacent à Barty Lamrop d'après un acte pardevant W. L. Poole, ex-notaire le 16 juillet 1887.

Trois Magasins en Briques à Trois Etages

Nos 63, 65 et 67 rue Girod.

3° **Trois certaines lots de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 00 borné par les rues Girod, Lafayette, Tchoupitoulas et Camp, lesquels sont désignés et mesurent comme suit:

Le premier mesure—Le lot No 26 mesure 27 pieds 1 pouce de face à la rue Girod, sur une profondeur de 96 pieds entre lignes parallèles, acquis de Bernard Bergin, 4 avril 1887, pardevant T. O. Stark, ex notaire le 29 avril 1853.

Deuxièmement—Une portion de terre, contiguë à celle ci-dessus et mesurant 25 pieds 7 pouces de face à la rue Girod, sur une largeur 7 pouces de face à la rue Lafayette et une profondeur de 53 pieds, 2 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Tchoupitoulas et 54 pieds dans le fond, sur